

Pourquoi le brevet est encore remanié

COLLÈGE Les 787 000 élèves de 3^e vont connaître en juin un nouvel examen... avec peu de bouleversements.

PAR CHRISTEL BRIGAudeau

LE «NOUVEAU BREVET» qu'ont passé en juin les élèves de 3^e est déjà de l'histoire ancienne. L'examen, qui sanctionne la fin de la scolarité au collège, va être à nouveau remanié dès cette année scolaire.

Le projet de décret, présenté hier aux syndicats d'enseignants, ne crée pas une révolution pour les 787 000 élèves concernés. Il se déroulera toujours sur deux jours en juin. Il ne modifie pas profondément l'ordre de passage ni la durée des épreuves, mais il esquisse, par quelques ajustements techniques, un très politique retour en arrière.

Selon le texte, susceptible d'être encore modifié avant sa présentation jeudi prochain au Conseil supérieur de l'éducation, le poids de l'épreuve finale

va être augmenté au détriment du contrôle continu. L'examen final, qui comptait pour 350 points sur 750, sera désormais noté sur 400, soit la moitié d'un score global calculé sur 800 points. En clair, ceux qui ont des bonnes notes toute l'année sont moins avantagés qu'avant.

DES BARRIÈRES PLUS NETTES ENTRE LES DISCIPLINES

Toutefois, le contrôle continu des collégiens selon « huit domaines de compétence », mêlant entre elles les notes des différentes matières, n'est pas remis en cause : « l'usine à gaz » dénoncée à l'époque par plusieurs syndicats d'enseignants continuera de fonctionner. « Le ministre n'a pas souhaité rouvrir le débat polémique sur les notes », décrypte Valérie Sipahimalani, du syndicat d'enseignants Snés, le

principal opposant l'an dernier à la réforme du collège.

Deuxième changement, le nombre des épreuves passe à cinq, avec toujours un oral (sur un projet ou une option menée au cours de l'année comme histoire de l'art) et maintenant quatre écrits (français, histoire-géographie-éducation civique, maths et sciences). Le projet de décret recrée ainsi des barrières plus nettes entre chaque discipline, là où le précédent examen laissait la possibilité de concocter des exercices mêlant français et histoire-géographie d'une part, maths et sciences d'autre part.

Au syndicat réformiste Unsa, qui soutenait la politique de Najat Vallaud-Belkacem sur les collèges, on voit dans le projet « un signe politique de restauration, avec une vision très traditionnelle du diplôme », tacle Claire Krepper, sa



secrétaire nationale chargée de l'éducation.

Et de craindre de nouvelles inflexions conservatrices à venir dans les futurs sujets zéro des épreuves, pas encore parus. « Le contenu de l'examen peut créer une modification de fait des programmes, poursuit-elle. Il suffit de décider d'attribuer de nombreux

points à des exercices de grammaire, par exemple, pour que les enseignants passent beaucoup de temps en cours à y entraîner leurs élèves, au détriment d'autres parties du programme. » Ces sujets zéro, qui serviront aussi de base aux brevets blancs organisés par les collèges, sont attendus d'ici à la fin de l'année.

Parmi les changements du brevet, l'examen final aura plus de poids qu'avant, puisqu'il comptera désormais pour la moitié de la note totale.